



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 10.04.2019

Numéro de publication: HR01-1004607964

Canton: VS

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées 46 Aviation Classics SA, Sion

46 Aviation Classics SARoute des Ronquos 150
1950 Sion

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE188002010

Siège: Sion

Objectif

Le commerce et la gestion d'aéronefs et de pièces de rechange, l'organisation de manifestations sportives ou d' "Air shows" en Suisse et à l'étranger, l'organisation de cours de formation pour pilotes ainsi que toute opération de management se référant à l'exploitation des images de pilotes (sportifs ou professionnels) (cf. statuts pour but complet)

Registre responsable: Registre du commerce du Valais Central

Révision:

Renonciation à la révision

46 Aviation Classics SA, à Sion, CHE-188.002.010, Route des Ronquos 150, 1950 Sion, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 04.04.2019. But: Le commerce et la gestion d'aéronefs et de pièces de rechange, l'organisation de manifestations sportives ou d' "Air shows" en Suisse et à l'étranger, l'organisation de cours de formation pour pilotes ainsi que toute opération de management se référant à l'exploitation des images de pilotes (sportifs ou professionnels) (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000.00. Capital-actions libéré: CHF 100'000.00. Actions: 1'000 actions au porteur de CHF 100.00. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: par lettre, par courriel ou par tout autre moyen selon statuts. Personne(s) inscrite(s): Del Buono, Emiliano, de Ollon, à Ollon, administrateur unique, avec signature individuelle. Selon déclaration du 04.04.2019, il est renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 972 du 05.04.2019